

Banjul, Gambie, 16 juillet (Infosplusgabon) - Les gouvernements de la Gambie et des Emirats arabes unis (EAU) ont signé, lundi, un protocole d'accord à Abou Dhabi qui fournira un cadre juridique de protection aux travailleurs gambiens potentiels dans ce pays.

Selon le communiqué transmis mardi, avec l'entrée en vigueur de l'accord, le gouvernement gambien assurera le "recrutement et la préparation en vue du déploiement de travailleurs dans les Emirats arabes unis", conformément aux lois, procédures, directives et réglementations gambiennes.

M. Momodou Tangara, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Gambiens de l'étranger et le ministre des Ressources humaines et de l'Emiratization des Emirats arabes unis, Nasser bin Thani Juma Al Hamli, ont signé le protocole d'accord.

Le protocole d'accord a été signé à Abou Dhabi en marge d'une visite officielle du président gambien Adama Barrow.

Selon le communiqué, l'accord bilatéral offrira une protection juridique aux travailleurs gambiens et éliminera les risques de recrutement et de déploiement illicites de travailleurs par des agences de recrutement louches.

L'accord établit un mécanisme de règlement des différends et un comité mixte composé de hauts fonctionnaires qui surveilleront et évalueront périodiquement sa mise en œuvre.

Les travailleurs gambiens doivent être en possession d'une offre d'emploi dûment signée à la fois par le travailleur et l'employeur, vérifiée et approuvée par le gouvernement gambien avant leur déploiement. Ce mécanisme permettra aux travailleurs de ne pas se faire piéger par de fausses propositions d'emploi.

Parlant de l'importance de l'événement, Tangara a déclaré que c'était "le début d'une relation mutuelle très fructueuse".

Une partie des responsabilités fondamentales du gouvernement émirien énoncées dans l'accord consiste à faire respecter les droits des travailleurs gambiens conformément à ces lois.

Le ministre émirien a assuré à son homologue que son pays avait "des lois très strictes en place qui protègent les droits des travailleurs".

Les autres aspects de l'accord de coopération impliquent le renforcement des capacités réglementaires des pays respectifs en matière de lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que le développement des ressources techniques et humaines.

Dans le cadre d'un autre développement, les EAU augmenteront leur soutien à la Gambie dans le domaine des services ophtalmologiques et de soins oculaires.

Cela se fera par l'intermédiaire du Centre de soins ophtalmologiques Sheikh Zayed, qui fournit divers services en Afrique de l'Ouest.

Le Président Adama Barrow et le prince héritier d'Abou Dhabi, Cheikh Mohammad Bin Zayed Al Nahyan, en ont discuté lundi à Abou Dhabi.

Les Emirats arabes unis figurent parmi les pays qui se sont engagés à soutenir le Plan de développement national de la Gambie 2018-2021.

Les discussions bilatérales entre les deux dirigeants visent à renforcer les relations cordiales entre les deux pays.

FIN/INFOSPLUSGABON/HGB/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon